

COMMISSION PARITAIRE DE SUIVI

AGEFOS PME – CGM

DU 30/04/2015

COMPTE-RENDU

Présents : 2

Collège employeurs : 1

UNIIC René ANELOT

Collège salariés : 1

FILPAC CGT Roger LECOMTE

Absent : 2

Collège employeurs : 1

CSNP Philippe BOSSEBOEUF

Collège salariés : 1

FO Livre Michel BARRE

Assistaient à la réunion :

Directeur Bernard TRICHOT

Resp. Administ. et Financière Evelyne MOUCHARD

Resp. Coord. Administ. et Pédagogique Mariama BEGUILTE



La séance est ouverte à 14h30 par le Président Roger LECOMTE.

Approbation du compte-rendu de la CPS du 2/4/2015

Le projet de compte-rendu de la réunion de CPS du 2 avril 2015 est adopté à l'unanimité.

Synthèse de l'activité de l'EGD à fin mars 2015

B. TRICHOT propose une lecture commentée des documents adressés avec la convocation. Il rappelle que ce suivi s'effectue dorénavant à l'aide de nouveaux tableaux de bord présentés lors de la commission précédente. En effet, les courbes d'activité sont comparées à des courbes estimées selon le budget de l'année en cours, et ne sont pas comparées aux courbes de l'année précédente.

Plan de formation moins de 10 salariés :

- Hors cofinancement : 113 dossiers pris en charge pour 152 k€ engagés.
- Cofinancements : 4 k€ engagés sur un total de 305 k€ budgétés pour l'année 2015.
- Collecte encaissée : 2 643 k€ encaissés, contre 2 800 k€ budgétés. Un écart susceptible de se combler avec la queue de collecte et des versements volontaires.
- Décaissements : 741 k€ à fin mars, conforme aux prévisions.

En l'état, le dispositif PFE -10 semble afficher une tendance baissière sur l'ensemble de ses indicateurs (nombre, montant, coût moyen), mais il est difficile de tirer des analyses structurées à cette période de l'année compte tenu du peu de valeurs enregistrées.

Plan de formation de 10-49 salariés :

- Hors cofinancement : 169 dossiers pris en charge pour 292 k€ engagés.
- Cofinancements : 7 k€ engagés sur un total de 565 k€ budgétés pour l'année 2015.
- Collecte encaissée : 4 634 k€ encaissés, contre 6 000 k€ budgétés. Un retard sensible (-23%) qui peut encore se réduire avec le traitement des anomalies et les versements volontaires. A suivre.
- Décaissements : 1 402 k€ à fin mars, conforme aux prévisions.

Les montants et le nombre de dossiers engagés indiquent une activité formation en croissance, tant en comparaison avec l'année 2014 (+56%), que de l'activité projetée (+66%).

Plan de formation de 50 + salariés :

- Hors cofinancement : 89 dossiers pris en charge pour 266 k€ engagés.
- Cofinancements : 2 k€ engagés sur un total de 384 k€ budgétés pour l'année 2015.
- Collecte encaissée : 4 715 k€ encaissés, contre 5 850 k€ budgétés. Un retard sensible (-19%) qui peut encore se réduire avec le traitement des anomalies et les versements volontaires. A suivre.
- Décaissements : 1 740 k€ à fin mars, conforme aux prévisions.

A cette période, des résultats d'activité relativement conformes aux prévisions.

Contrats de professionnalisation :

- Engagements en montant : 326 k€ engagés, soit le triple de l'engagement budgété et + 30% vs 2014.
- Engagements en nombre : 42 contrats, contre 15 à fin mars 2014.

Les montants et le nombre de dossiers indiquent une activité en forte croissance, tant en comparaison de l'année 2014 (+56%) que de l'activité projetée (+66%). Une insertion en alternance particulièrement soutenue dans le secteur de l'imprimerie.

Période de professionnalisation :

- Engagements en montant : 99 k€ engagés.
- Engagements en nombre : 10 périodes.

Ces premiers chiffres témoignent d'un recul visible des périodes de professionnalisation. La nouvelle législation qui structure ce dispositif peut être source de ralentissement.

Demandeurs d'emploi :

- Engagements en montant : 539 k€, soit env. 50% des engagements budgétés pour 2015.
- Engagements en nombre : 68 projets engagés, sur les 133 prévus au total sur 2015.

Les chiffres affichés à fin mars sont conformes aux sessions mises en œuvre par les centres de formation partenaires de ce type d'action. Même s'il apparaît que la moitié de l'activité de l'année est déjà engagée à la fin du premier trimestre, le dispositif est toutefois maîtrisé et respectera les engagements budgétés pour l'année.

Nombre de visites :

- 616 visites réalisées à fin mars, soit +18% selon la courbe prévisionnelle.

Une « suractivité » qui anticipe une activité moindre durant les mois de mai et de la période estivale. Les visites sont bien réparties par secteur d'activité et par taille d'entreprises.

Contrôle budgétaire à fin mars 2015.

E. MOUCHARD procède à la lecture des principaux postes qui méritent un commentaire (document adressé avec la convocation). A fin mars, le taux de réalisation doit être proche de 25%.

Salaires : 254 647 €, soit 21,24%. Ce poste se régularisera au fil de l'exercice.

Communication : 15 251 €, soit 15,25%. Les dépenses de ce poste sont maîtrisées et sous surveillance.

Impression administrative : 7 257 €, soit 72,57%. L'essentiel des commandes sur ce poste ont été réalisées en début d'année. Peu de charge à venir ensuite.

Charges informatique : 25 073 €, soit 23 %. Les dépenses de ce poste ne sont pas proratisées, et sont donc bien dans le budget.

Charges liées aux locaux : 21 833 €, soit 21,28%. Ces dépenses sont conformes au budget.

Autres charges : 18 710 €, soit 18,03%. Ce résultat atteste d'une volonté de réduction des dépenses sur ce poste.

Charges des régions : 22 799 €, soit 16,44%. La négociation de certains contrats permet de minorer ce poste,

même s'il faut attirer l'attention sur le poste entretien des véhicules qui pourrait se révéler juste.

Financement du paritarisme : aucune réalisation dans la mesure ou ce poste disparaît en l'état.

Frais d'études et d'observatoire : 1192 €, soit 1,45%. Pas de dépenses enregistrées au cours du premier trimestre.

Frais de fonctionnement (avant mise à disposition IDEP) : 618 415 €, soit 19,40%.

Frais de fonctionnement (après mise à disposition IDEP) : 452 775 €, soit 18,41%.

E. MOUCHARD conclut en indiquant que ce contrôle de situation est conforme au budget et n'appelle pas de remarque particulière.

Situation de la trésorerie à fin mars 2015.

E. MOUCHARD procède à la lecture commentée de la situation de la trésorerie générale au 31 mars 2015 (adressée avec la convocation). Principaux postes commentés :

<u>Trésorerie au 31/03/2015</u> :	21 149 704 €
Décaissement TTC du 1er au 24/04/2015 :	- 1 459 516 €
Encaissements TTC du 1er au 24/04/2015 :	454 109 €
FPSP prévisionnel à verser avant le 30/06.....	- 2 477 997 €
TVA à décaisser	- 1 759 105 €
<u>Trésorerie prévisionnelle au 24/04/2015</u> :	13 257 196 €
<i>EFF dénouement 2013-2014</i>	2 026 683 €
<i>EFF dénouement 2015-2016</i>	3 918 724 €
<i>Total dénouement EFF</i>	5 945 407 €

Point sur la collecte des contributions à la Formation professionnelle continue au titre de la masse salariale 2014

E. MOUCHARD fait une lecture commentée des principales rubriques des documents adressés avec la convocation.

Au 24 avril, ce sont au total 21 586 667 € qui ont été collectés auprès de 4 235 entreprises, contre 23 174 928 € et 4 540 entreprises enregistrées en 2014 (MS 2013). Dès à présent, et même si le résultat peut encore évoluer, il faut constater une érosion de la collecte de l'ordre de 7%, soit supérieure de 3 à 4 % aux prévisions initiales.

Les 4 secteurs de l'EGD sont touchés par ce recul de contributions :

Imprimerie : 17,984 M€ / 3 248 adhérents / -6%,

Sérigraphie : 0,981 M€ / 425 adhérents / -4%,

RBD : 0,530 M€ / 97 adhérents / - 27%,

Routage : 1,912 M€ / 269 adhérents / -12%.

Les entreprises relevant d'autres secteurs (reprographie, peintres en lettres, ...) contribuent modestement

mais progressent encore cette année : 0,267 M€ / + 9%.

L'analyse de la collecte est complétée par différents graphiques d'analyse : répartition des entreprises versantes selon le secteur d'activité, répartition des montants collectés selon le secteur d'activité, répartition des montants collectés selon les dispositifs.

On retient de ces analyses que l'essentiel des adhérents relève du secteur Imprimerie (3 248 entreprises, 76 %), que le secteur de l'Imprimerie est le premier contributeur (17 894 900 €, 83%), que le plan de formation représente 2/3 de la collecte (14 498 629 €, 67 %).

Au final, E. MOUCHARD estime que la collecte affichera un résultat voisinant 21,7 M€, soit - 0,3M € par rapport aux prévisions budgétaires pour 2015.

Point sur la collecte des contributions au Fonds de développement des bassins graphiques territoriaux

E. MOUCHARD propose une lecture du tableau adressé avec la convocation.

La collecte affiche un résultat de 1 523 218 € opérée auprès de 3 262 entreprises relevant de l'Imprimerie et de la Reliure-brochure-dorure. Ce montant progresse de 5%, notamment sous l'effet de l'augmentation des taux de contributions. Inversement le nombre de contributeurs diminue sensiblement (- 8 %). L'objectif budgétaire de 1,5 M€ est dépassé.

Comme les exercices précédents, la quasi-totalité (98%) des entreprises versent leur contribution au Fonds de développement.

Budget initial intermédiaire 2015 : présentation note de cadrage et premières informations.

B. TRICHOT présente la note adressée à l'ensemble des délégations territoriales et EGD, à la demande du CA National, dans le cadre l'établissement d'une situation budgétaire établie à la fin du premier trimestre. L'objet est de faire une mise à jour du budget initial plutôt qu'une révision qui interviendra au second semestre.

E. MOUCHARD propose de commenter les seules rubriques qui appellent un commentaire ou une mise jour.

Ajustement de la collecte au vu des dernières estimations et des dépenses de formation en conséquence :

L'EGD affiche un résultat collecte « encaissée » de 19 300 k€, incitant à réviser le budget initial de 500 k€ à la baisse, portant ainsi le montant de collecte encaissée à 19 500 k€ au lieu de 20 000 k€. Le montant des versements complémentaires reste identique, soit 2 000 k€. Total des ressources : 21 500 k€ (au lieu de 22 000 k€).

Intégration des conséquences des règles de péréquation 2015 du FPSPP :

Tenant compte d'une activité Contrat de professionnalisation en nette progression en ce début d'année (confirmant les très bons résultats de 2014), le budget d'engagement peut être revu à la hausse : 2 600 k€ (au lieu de 2 300 k€).

Développeurs professionnalisation :

Maintenir la subvention pour l'attribution de 2 développeurs, soit 84 k€.

Prise en compte des dernières orientations de la DPEF :

Maintenir les subventions en soutien au projet « Socle » pour 70 k€.

Frais liés au paritarisme :

Prévoir le Fongefor, et ne pas prévoir le Préciput ainsi que les charges directes des instances paritaires. Pour respecter cette décision, le budget de fonctionnement de l'EGD est minoré de 165 k€ (montant affecté au Préciput). Le budget est donc corrigé et s'établit à 2 295 k€ (au lieu de 2 460 k€).

Plan de formation :

L'érosion de la collecte implique un ajustement des budgets d'engagements.

L'incidence est de - 200 k€ pour les entreprises de 10 à 49 salariés, soit un budget de 4 400 k€ (au lieu de 4 600 k€), et - 200 k€ pour les entreprises de 50 salariés et plus, soit un budget de 4 400 k€ (au lieu de 4 600 k€).

Après en avoir débattu :

- Les membres de la Commission paritaire de suivi donnent un avis favorable aux décisions d'ajustement budgétaires dans le cadre de l'établissement du B2I 2015.

Suivi des dispositifs de professionnalisation à fin mars 2015.

1 / Périodes de professionnalisation :

13 actions de formation, soit 4 499 heures et 121 721 € engagés (soit 8% du budget) se décomposant comme suit :

- 4 dossiers relèvent d'entreprises employant moins de 10 salariés (35% des montants engagés), dont 2 visent l'obtention d'un CQP,
- 9 dossiers relèvent d'entreprises employant 10 salariés et plus (65% des montants engagés), dont 4 visent l'obtention d'un CQP,
- Répartition dossiers / secteur : 84% Imprimerie, 0% RBD, 8% Sérigraphie, 8 % Routage, 0 % autre.

2 / Contrats de Professionnalisation :

57 contrats de professionnalisation, soit 31 470 heures et 455 416 € engagés. 10 contrats visent l'obtention d'un CQP, 15 contrats sont conclus en CDI.

- 16 contrats relèvent d'entreprises employant moins de 10 salariés (30 % des montants engagés), dont 5 visent l'obtention d'un CQP, et 5 sont en CDI.
- 41 contrats relèvent d'entreprises employant 10 salariés et plus (70 % des montants engagés), dont 5 visent l'obtention d'un CQP, et 15 sont en CDI.
- Répartition contrats / secteur : 75% imprimerie, 2% RBD, 7% Sérigraphie, 11% Routage, 2% Autre.

Examen des dossiers :

Un dossier documentaire qui expose les éléments synthétiques de chaque projet est remis aux membres de la commission.

- Voir le tableau des décisions de la commission.

Informations et questions diverses :

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, le Président R. LECOMTE remercie les participants et lève la séance à 16h30.

Adopté le 28 mai 2015

Roger LECOMTE,



Président

René ANELOT,



Vice-Président

